

Promouvoir la bientraitance pour prévenir la maltraitance



Objectifs généraux

Bien plus qu'une bonne intention, la bientraitance est une posture éthique, active et quotidienne. Elle place la personne au cœur de l'accompagnement, dans le respect de sa singularité, de son écoute et de sa dignité. Être attentif à la réalité quotidienne des personnes, c'est reconnaître leur valeur, favoriser leur autonomie et créer les conditions nécessaires pour prévenir toute forme de maltraitance, qu'elle soit involontaire ou banalisée.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et repérer les mécanismes de maltraitance
- Adopter des postures professionnelles bientraitantes
- S'approprier les connaissances théoriques, juridiques et réglementaires autour des concepts de maltraitance
- Identifier les différentes formes et sources de maltraitance et repérer les situations à risque
- Comprendre et définir les notions de bientraitance au regard de la RBPP de la HAS
- Situer sa responsabilité dans l'agir et le non-agir

Programme

- Définitions de concepts et de notions
- Enjeux juridiques et conséquences pénales
- S'approprier les outils dans le cadre de l'accompagnement des personnes vulnérables
- Engager une démarche volontaire, individuelle et collective

Modalités

- Prérequis: aucun
- **Accessible** aux personnes en situation de handicap
- Durée: **1 jour (7h)**
- Dates: à définir
- Formation **100 % présentielle**
- Un questionnaire est envoyé en amont aux participants pour recueillir leurs attentes et leurs objectifs de formation
- Une évaluation des compétences permet de mesurer si les objectifs de formation sont atteints
- Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants

Coût: 350 € (HT) par stagiaire

TVA applicable selon la réglementation en vigueur au moment de la facturation